**PROCES VERBAL de l’Assemblée Générale ordinaire du**

**02 DECEMBRE 2021**

Conformément aux statuts de l’association « PETANQUE MEZOISE » les membres se sont réunis en assemblée générale le jeudi 02 décembre 2021 à la salle du temps libre située au TAURUS à 34140 MEZE à dix huit heures sur convocation du conseil d’administration.

L’assemblée générale est présidée par **M. JEAN Daniel** en sa qualité de Président de la PETANQUE MEZOISE.

 Le secrétariat de séance est assuré par M. DELAQUAIZE Philippe

**Ouverture de la séance à 18 heures**

Monsieur le Président constate que **71 membres sur 117 sont présents.**

En conséquence, le quorum étant atteint monsieur le Président déclare que l’assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Monsieur le président demande l’observation d’une minute de silence pour le décès des membres et sociétaires survenus au cours de l’année.

Remise des cadeaux aux femmes du club : serviettes de toilette avec sac.

Monsieur le président propose à l’assemblée au regard de l’ordre du jour qui est chargé, d’effectuer les votes à main levée.

Aucune opposition ne s’étant manifestée, le principe du vote à main levée a été adopté.

Monsieur le Président rappelle l’ordre du jour :

1. Approbation du rapport moral et d’activités
2. Approbation du rapport financier et approbation des comptes clos au 31 octobre 2021.
3. Affectation du résultat
4. Fixation du montant de la licence 2022
5. Vote du budget prévisionnel 2022
6. Résultats sportifs
7. Renouvellement au sein du bureau : recherche et élection d’un nouveau président adjoint suite au décès de Mr. Maxime Horace
8. Questions diverses :

Intervenant Mr. Jean François ARNAUD président du comité de SETE, assisté de Mr. Christian NAVARRO.

Après avoir souhaité la bienvenue et remercié l’ensemble des membres qui par leur présence manifestent leur intérêt et leur attachement au club, Monsieur le président aborde le premier point de l’ordre du jour:

Point 1 à l’ordre du jour

**Rapport moral et d’activités**

Monsieur le président rappelle les conditions difficiles de ces deux dernières années des suites de la pandémie covid19. Il souligne une saison mitigée en termes de résultat pour cause d’annulation de nombreux concours et championnats, surtout durant le premier semestre. La fin de saison étant beaucoup plus dense : perdu en quart au CRO seniors dimanche 28/11 et la coupe de France des clubs en troisième tour de zone le 19/12/2021.

17 concours internes organisés depuis juillet avec 1236 participants et toujours autant de colis remis aux meilleurs classés.

Une belle fête de Mèze avec une grosse implication de la mairie : fourniture et mise en place de barrières, achat de bracelets pour satisfaire les impératifs covid. Monsieur le président remercie les services municipaux pour leur assistance technique et matérielle.

A noter l’importante participation : 1024 personnes en 5 concours.

Remerciements particuliers aux bénévoles du club pour leur implication et notamment : Michel BRILL, Thierry BADIN et son épouse, Claude MACEILLO, Denis LEFRANCOIS et pour également la tenue de la burette.

Monsieur le président : souligne le très bon comportement des équipes du club lors des différentes compétitions officielles, elle a non seulement été massive mais également très compétitive quant aux résultats obtenus :

CRO séniors : 1ere de leur poule en division 1, perdue en quart de la phase finale au porte du championnat national.

Coupe de France des clubs : exempt des cadrages, le 3ème tour de zone le 19/12/2021.

Championnat départemental des clubs séniors : équipe 1 perd en ½ finale.

Félicitation à l’équipe 2 du championnat départemental des clubs séniors et à Thierry BADIN pour son implication dans la gestion et l’organisation de la compétition.

Championnat départemental des clubs vétérans :

Equipe 1 : en ½ finale ; la 2 en 1/4, et félicitation également à l’équipe 3 pour leur implication.

Avec un effectif de 117 licenciés la PM (PETANQUE MEZOISE) se situe au 1er rang du secteur de Sète.

Répartis de la façon suivante : 59 vétérans H/F, 50 seniors masculins, 8 séniors féminines.

La baisse du nombre de licenciés du à la pandémie par rapport à 2019 représente moins 34 soit un taux de reprise de 77%. La moyenne nationale est de 75% actuellement.

Les adhésions en qualité de membres ne sont pas significative cette saison.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Elite régionale oudépartementale | Honneur | Promotion | Totaux |
| Seniors/Vétérans Féminines | **\_** | **1** | **12** | **13** |
| Seniors Messieurs | **\_** | **14** | **36** | **50** |
| Jeunes | **\_** | **0** | **0** | **0** |
| Vétérans 60 H | **\_** | **23** | **31** | **54** |
| Totaux | **\_** | **38** | **79** | **117** |
| Nouveaux licenciés = **13** |
| Membres honoraires à jour des cotisations = **XX** |

Monsieur le Président fait état des joueurs classés pour la saison 2021

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Elite régionale ou départementale | Honneur | Promotion | Totaux |
| Seniors/Vétérans Féminines | **-** | **1** |  | **1** |
| Seniors/Vétérans Messieurs | **-** | **37** |  | **37** |
| **32% de joueurs classés** |

Monsieur le Président remercie tous les membres de la PM qui grâce à leur investissement ont permis d’obtenir de tels résultats tout au long de la saison.

Concernant les 25 concours officiels et internes organisés par l’association sur l’ensemble de la saison, les concours ont rassemblé quelques 2696 (CO: 436 + CI: 1236 + FdM: 1024) joueurs et qu’aucun incident n’a été à déplorer

La PM ayant une activité sportive très importante, Monsieur le président lance un appel à responsables susceptibles d’encadrer les équipes engagées dans les diverses compétitions. Toutes les bonnes volontés seront les biens venus.

La soirée de clôture de la saison sous forme de repas dansant habituellement, cette année compte-tenue des conditions actuelle est reportée en 2022 sous une forme à déterminer.

Pour conclure, Monsieur le président considère que malgré ces conditions particulières, la saison a été globalement positive.

Monsieur le président rappelle que conformément à la règlementation le rapport qu’il vient de présenter doit être soumis à l’approbation de l’assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : soit **71** voix favorables.

Point 2 à l’ordre du jour

**Rapport financier**

Après avoir remis à chaque membre les documents relatifs à la ventilation des écritures comptables de l’exercice 2021, monsieur le président remercie la municipalité pour son aide financière qui s’est traduite par l’attribution d’une subvention de 1170€, les vêtements sportifs et sa coopération à l’organisation de la fête de Mèze.

Remerciements particuliers aux différents sponsors qui ont apporté leur soutien financier au club :

* Pour les concours de la fête de Mèze :

Le restaurant L’OSCARINE, La Famille BONDON, Le Casino de BALARUC les BAINS, Mr.GORSSE, Le CROC GOURMAND,

* Pour les concours fédéraux :

 Claude ACCARIES pour le concours BURE Aimé et Loic MAXIME pour le souvenir MAXIME Horace.

BILAN FINANCIER 2021 : PAROLE AU TRESORIER CLAUDE ACCARIES

Monsieur le président rappelle que le rapport financier qu’il vient de présenter doit lui aussi être soumis à l’approbation de l’assemblée générale.

Bilan 2021 négatif d’une valeur de : - 5390.75€

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : soit **71** voix favorables.

Point 3 à l’ordre du jour

**Affectation du résultat**

Monsieur le président indique qu’un gros achat d’investissement a été effectué cette année : 1 machine à café valeur 400 €.

Monsieur le président soumet à l’approbation de l’assemblée générale la proposition précitée.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité la proposition d’affectation du résultat : soit **71** voix favorables.

Point 4 à l’ordre du jour

**Fixation du montant de la licence**

Après avoir évoqué les montants reversés aux comités : 27.00 euros dont 25 € pour le comité de l’Hérault et 2 € pour le secteur

L’inscription de 5 équipes aux championnats des clubs qui s’élève à 150€.

Pour la saison 2022 l’inscription aux divers championnats sera de 2€ par joueurs. Le montant de ces inscriptions sera à la charge des joueurs.

Monsieur le président propose de fixer le montant des licences séniors et juniors à 30€ et 15€ pour les cadets, minimes et benjamins

La carte de membre reste fixée à 15€.

Cette année encore nous mettons dors et déjà la possibilité de commander des habits club compétition et loisir version 2022. Prix licenciés et membres du club :

Polo sweet manches longues : 10 €

Polaire et pantalon de jogging : 15€

Le club prenant à sa charge le complément de coût.

Monsieur le président soumet la proposition à l’approbation de l’assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : soit **71** voix favorables.

Point 5 à l’ordre du jour

**Le budget prévisionnel**

Monsieur le président explicite les orientations du club et justifie les chiffres affichés en notant que la gestion devra être tout aussi rigoureuse lors du prochain exercice afin de ne pas s’exposer à des surprises étant entendu que c’est toujours l’intérêt général qui doit motiver les décisions.

Le budget prévisionnel pour l’année 2022 est évalué à 23292 €.

Monsieur le président soumet le budget prévisionnel présenté à l’approbation de l’assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : soit **71** voix favorables.

Point 6 à l’ordre du jour

**Résultats sportifs**

Monsieur le président dresse la liste des brillants résultats obtenus tout au long de la saison. Il félicite tous les compétiteurs pour leurs remarquables prestations qui ont honoré le club et par conséquence notre ville.

* Champions de l’Hérault en triplettes vétérans :

Qualifiés pour le FRANCE à BERGERAC (24) : perdus en 8ème de finale.

Champions de secteur de Sète en triplettes vétérans

 NAVARO G – TRENZA G – VOLANDI A

* Demi- finalistes aux championnats de l’Hérault en triplettes séniors ;

Triplette séniors qualifiée pour le France 2021 à Lanester (56)

 GARCES Y – MINARRO L- VALENTE G

* 1/4 de finale aux champions de l’Hérault en triplettes mixte :

 MARTIN J – LANNI A – SALVADOR M

* Coupe de France : 3 tours en départemental. 3ème tours de zone le 19/12/2021
* CRO Open D1 : 1er du groupe et perdu en quart lors de la phase finale.
* Félicitations également à quelques joueurs du club pour leur bon comportement à différentes

 compétitions nationales et internationales.

Récompenses relatives au concours internes de La Parée :

Le superbe challenge qui est remis en jeu tous les ans revient cette année à :

NAVARO GILBERT

Sont récompensés  5 compétiteurs: NAVARO GILBERT ; GENOT PATRICK ; MINARRO LAURENT ; ZAZOU SOMMER ; ROCCAZ ROBERT

CLASSEMENT FEMININES :

1ERE FEMININE : ZAZOU SOMMER

Sont récompensées  les 5 meilleures féminines : ZAZOU SOMMER, VOVARD CHANTAL, SCHOELLKOBS NADINE, CHEDIN ELISABETH, KROHN VALERIE.

CONCOURS ASSIDUITE :

POUR CETTE ANNEE 4 PERSONNES ONT PARTICIPE AUX 17 CONCOURS INTERNES ORGANISES.

SONT RECOMPENSES :

CABRERA JEAN ; MACIELLO VERONIQUE ;ROCCAZ ROBERT ; SCHOELLKOPF NADINE

PROGRAMME DE LA SAISON 2022 :

11 concours officiels prévus à LA PAREE en 2022 :

Fête de MEZE : 5 concours en août 2022.

Les concours internes organisés tous les jeudis ouverts à tous.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| DATE | LIEU | TYPE | DOTATION | DESIGNATION |
| Sam/dim 12&13 février 2022 | MEZE | SECTEUR DS |  | SECTEUR SETE |
| Lundi 14 mars 2022 | MEZE | T V | 150 |  |
| Lundi 11 avril 2022 | MEZE | TV | 150 |  |
| Mer/Jeu 20&21 avril 2022 | MEZE | Champ. Hérault TV |  | COMITE HERAULT |
| Lundi 09 mai 2022 | MEZE | DS | 150 | CHALLENGE BEAVIGNAC |
| Lundi 13 juin 2022 | MEZE | TS  | 150 |  |
| Lundi 27 juin 2022 | MEZE | DS  | 150 | CHALLENGE GALIBERT |
| Lundi 11 juillet 2022 | MEZE | DS | 200 | SOUVENIR BUREE AIME |
| Mercredi 03 août 2022 | MEZE | DS | 200 | SOUVENIR MAXIME HORACE |
| Lundi 29 août 2022 | MEZE | T Mixte | 150 |  |
| lundi 05 septembre 2022 | MEZE | DV | 150 |  |

REMARQUE : cette année deux championnats seront organisés par la PM :

Championnat de secteur Doublettes séniors les 12 & 13 février 2022

Championnat de l’Hérault triplettes vétérans les 20& 21 avril 2022

4 en doublettes séniors ; 1 concours en triplettes séniors ; ainsi que 1 concours en doublettes vétérans et 2 en triplettes vétérans et 1 en triplettes mixte.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : soit **71** voix favorables.

Point 7 à l’ordre du jour

**Renouvellement du bureau**

Monsieur le président précise que conformément aux statuts le nombre de personnes siégeant au conseil d’administration n’est pas limité.

Monsieur le président présente à l’assemblée générale la composition du bureau directeur et du conseil d’administration pour la saison 2022.

Sont déclarés régulièrement élus :

**Président d’honneur** : Monsieur DESPLATS Ivan

**Président** : Monsieur JEAN Daniel né le 18 septembre 1946 à Montpellier.

Demeurant 4 rue du Cerisier à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité de la marine.

**Vice Président** : Monsieur GENOT Patrick né le 29 septembre 1960

Demeurant 2 rue du Corail à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité.

**Secrétaire**: Monsieur DELAQUAIZE Philippe né le 23 septembre 1950. Demeurant 3 rue Tadorne à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

**Secrétaire adjoint** : Monsieur JEAN Sylvain né le 30 mai 1970

Demeurant 9 Lotissement Les Horts à 34140 MEZE et exerçant la profession d’ostréiculteur.

**Trésorier** : Monsieur ACCARIES Claude né le 05 mars 1952

Demeurant lotissement le PONAN, 24 route Mourre Blanc à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité

**Trésorier adjoint** : Monsieur LEFRANCOIS Denis né le 14 juin 1943

Demeurant 537 chemin du Cros à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité.

Monsieur BRILL Michel chargé des concours internes des jeudis

**15 membres élus au Conseil d’Administration** : M. ACCARIES Claude, M. BRILL Michel, M. CAILLARD Jean Michel, M. CHALLIES Christophe, M. DELAQUAIZE Philippe, M. DIAZ Pierre, M. GENOT Patrick, M. JEAN DANIEL, M. JEAN Sylvain, M. LEFRANCOIS Denis, M. MINARRO Laurent M. RIQUELME Didier, M. ROUGELIN André, M. TOURNEMIRE Patrice. Mme. VOVARD Chantal.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : soit **71** voix favorables.

Point 8 à l’ordre du jour

**Questions diverses :**

INTERVENANT : Jean François ARNAU Président du secteur de Sète.

Question d’un membre : pourquoi l’augmentation du prix des licences par la FFPJP alors que 2 saisons ont été en semi sommeil suite aux restrictions COVID19.

Aucune autre question n’étant posée, monsieur le président après avoir remercié l’ensemble de l’assemblée pour le sérieux des travaux et la confiance accordée à l’équipe en place lève la séance vers 19 heures.

